

COLLOQUE

Enjeux de société et recherches en éducation et formation : mise en débat

Quels cadres théoriques pour quels développements des sujets, des institutions, des territoires ?

13,14,15 juin 2023 – Espace Condorcet, Aubervilliers

Colloque organisé par
les laboratoires **BONHEURS** (CY Cergy Paris Université),
Paragraphe (université Paris 8),
l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
et les associations **ARDÉCo** et **Lab School**

Appel à contributions

Argumentaire et axes de réflexion

Ce colloque propose, dans la filiation de l'œuvre de Gérard Vergnaud, de reconsidérer les questions d'éducation et de formation tournées vers le développement de l'homme par et pour lui-même. Sa pratique scientifique a le mérite de s'inscrire à contretemps d'une orientation marchande des systèmes d'éducation et de formation qui ont montré leur faillite (désaffection alarmante pour les métiers de l'éducation, recrutement massif de contractuels, par exemple). D'un côté, nous allons vers la pratique scientifique guidée par l'exigence de vérité pour éclairer les conditions du développement de l'homme avec et pour l'homme ; de l'autre côté, nous réduisons l'homme à une valeur marchande en le façonnant pour qu'il soit rentable. Dans le cadre des politiques néolibérales, les questions de société se trouvent enfermées dans des modèles techniques des cabinets de conseil au service de l'assujettissement des personnes. Le désintérêt pour les approches scientifiques a pour pendant une dérive propagandiste de l'éducation et de la formation au service du marché.

Nous proposons ainsi de mettre en débat les concepts et cadres théoriques de l'éducation, de la formation et de la transmission de l'expérience dans des espaces formels et informels qui placent l'homme en leur centre.

Trois grands axes de réflexion sont proposés :

1 – La place laissée au développement de l'homme par et pour lui-même dans l'éducation et la formation :

Quelles finalités sont données aux dispositifs d'éducation et de formation ? Ces dispositifs sont-ils exclusivement tournés vers l'acquisition de connaissances et/ou compétences ? Quelle prise en compte de l'autonomie et de l'émancipation de l'enfant,

de l'homme, dans les actions d'apprentissage, d'éducation et de formation ? Sous quelles formes ?

2 – Les fondements épistémologiques des dispositifs d'éducation et de formation:

Quels liens sont construits entre les actions de formation et leur conceptualisation ? Quels sont les croisements disciplinaires à l'œuvre dans la conception des dispositifs ? Pourquoi faire ? En quoi et comment interrogent-ils les espaces d'éducation et de formation formels et informels ? Quelles sont les formes et les outils de prise en considération des sujets dans l'éducation (développement de la pensée critique, égalité des chances, inclusion et prévention des discriminations...) ?

3 – Les rapports entre formateurs, chercheurs et apprenants :

Quelle est la place et la responsabilité sociale du chercheur et du formateur dans l'accompagnement du développement des sujets ? Quelle articulation entre développement des sujets et des institutions ou des territoires ? En quoi et comment les évaluations des pratiques, des projets éducatifs, des connaissances et compétences répondent-elles aux nouveaux enjeux de société ? En quoi concernent-elles le développement de l'homme ?

Ces thématiques constituent des supports de réflexion autour de problématiques sociales et éducatives épineuses comme peuvent l'être la place laissée à l'homme dans les dispositifs d'éducation et de formation, les processus d'inclusion, l'enseignement et l'apprentissage en contextes multiculturels, la transmission de l'expertise professionnelle et la diffusion de l'innovation pédagogique, le lien intergénérationnel, la combinaison harmonieuse de différents espaces de construction et de diffusion des savoirs, la maltraitance en éducation et en formation, ou encore, l'usage et la place du numérique dans les apprentissages.

En complément des conférences, exposés, posters et tables rondes, des espaces seront ouverts à des modalités de communication diverses favorisant les échanges entre praticiens, décideurs et chercheurs : discussions à partir de la projection de films courts, participation de nouveaux acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations ou think-tanks (par exemple, Make Sense Education, Scholavie, Vers le Haut), possibilité de présenter un spectacle de recherche ou d'autres formes de présentations et de discussion de la science (des précisions seront bientôt apportées).

Modalités de soumission des propositions de communication

Les propositions de communication peuvent porter sur quatre types de contenu :

- recherche empirique mentionnant les objectifs de l'étude, le contexte, les cadres théoriques, les méthodes, les outils de recherche, les résultats et les conclusions
- texte théorique/ essai/synthèse
- témoignage de pratiques professionnelles

- présentation d'un outil pédagogique et / ou de formation

Elles peuvent prendre quatre formats possibles :

- communication orale
- communication affichée / poster
- formes innovantes de présentation (exposition photo, films etc).
- symposium

Dans tous les cas la proposition de communication doit comporter :

- un titre
- le nom et le prénom de l'auteur ou des auteurs
- les références institutionnelles complètes
- axe choisi et format de la communication
- un résumé de 3000 signes maximum (espaces compris mais références bibliographiques non comprises). Celui-ci doit être précis, en conformité avec le type de communication retenu et en tous les cas comportant une question problématisée, une réflexion critique et un questionnement théorique en lien avec l'axe choisi.

Calendrier pour la soumission des propositions :

- 15 mars 2023 : date limite pour la réception des propositions de communication
- 14 avril 2023 : retour des expertises du comité scientifique aux auteurs.
- 30 mai 2023 : édition du programme final avec les résumés des communications en ligne
- 1^{er} octobre 2023 : envoi des textes longs pour la publication d'un ouvrage collectif et / ou de numéros de revues

Les propositions doivent être déposées sur le site du colloque dès son ouverture (sciencesconf.org) avant le 15 mars.